

APPEL À PROPOSITIONS

23^e CONFÉRENCE DE SEAPAVAA¹

25-30 juin 2019
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

« Mémoire, histoire et archives »

Mémoire et histoire entretiennent une relation complexe. La mémoire est continuellement façonnée et remodelée par notre faculté à nous souvenir et à oublier. L'histoire est une représentation partielle du passé, contrainte par le regard limité qu'offre le présent. Selon l'historien Pierre Nora, « mémoire et histoire, loin d'être des synonymes, apparaissent désormais en opposition fondamentale »². Cette tension se manifeste notamment dans les archives, considérées comme des *lieux de mémoire*³, où la politique et les processus de formation de la mémoire et de l'historicité revendiquent leur fluidité. Les archives favorisent autant qu'elles remettent en question ce qui est dit, recueilli et ignoré, de la même manière que l'existence des archives prend forme à travers les fragments de mémoires et la façon dont les histoires sont présentées. La mémoire, l'histoire et les archives ne sont donc ni absolues ni définitives. Elles sont, par nature, incomplètes et perpétuellement en devenir.

Ces dynamiques offrent des possibilités et des responsabilités considérables aux archives. Quel est le rôle des archives dans la construction des mémoires collectives et des récits nationaux ? Les archives sont-elles fondées à critiquer ces affirmations homogènes ? Comment peuvent-elles prendre en compte plusieurs mémoires tout en authentifiant les revendications historiques du passé ? De quelle manière peuvent-elles rapprocher le personnel et le communautaire quand il s'agit de se souvenir et d'oublier ? Comment les archivistes doivent-ils gérer les souvenirs et les récits de traumatismes tout en permettant la guérison et la réconciliation ? Quel est le rôle des archives dans la poursuite d'une justice transitionnelle ?

SEAPAVAA a pour objectif d'évoquer ces thématiques dans le Pacifique insulaire où la tradition orale constitue la base des mémoires collectives, des revendications identitaires et des récits historiques. Comme le chef Reklai Raphael Ngirmang l'a énoncé un jour devant les archivistes du Pacifique,

« Nos archives ne recèlent pas de documents écrits ou de livres. Notre culture et notre passé sont contenus dans des histoires orales et des légendes, qui sont stockées dans la mémoire collective des habitants de Melekeok et qui ont été transmises de génération en génération au cours des siècles »⁴.

¹ *Southeast Asia-Pacific Audiovisual Archive Association*, Association des archives audiovisuelles de la région sud-est du Pacifique.

² Nora, Pierre. *Entre mémoire et histoire : Les Lieux de mémoire* (1989).

³ En français dans le texte original.

⁴ Chef Reklai Raphael Ngirmang, discours prononcé à la 9^e conférence biennale de PARBICA, Palau (2001).

Dans cette logique, comment devons-nous concevoir l'archive d'un point de vue théorique et pragmatique, en tenant compte de la dialectique apparente entre nos traditions orales et notre patrimoine documentaire ? Les concepts et les pratiques archivistiques émanant de la culture occidentale sont-ils appropriés pour préserver les subtilités de nos cultures orales ? Comment utiliser les technologies audiovisuelles et, par extension, nos archives audiovisuelles pour rapprocher l'immatériel et le tangible ? Quelles sont les mesures que nous devons employer pour donner corps à des archives inclusives qui reflètent les cultures de nos peuples ? Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, comment notre indigénéité peut-elle informer notre pensée et éclairer notre pratique archivistique ?

La 23^e conférence de SEAPAVAA va s'efforcer de traiter ces questions, lors de son symposium de deux jours, en invitant les archivistes, bibliothécaires, historiens, anthropologues, médiateurs culturels, universitaires et autres personnes impliquées de manière active dans le thème de la conférence à soumettre des propositions. Les sujets d'intérêt devront s'articuler autour de trois mots-clés – mémoire, histoire et archives – avec un accent particulier sur l'audiovisuel et le contexte régional. Vous trouverez ci-après des exemples non-exhaustifs de sujets pertinents :

- Les archives comme source de souvenirs collectifs et individuels
- Conservation et gestion des mémoires collectives et individuelles
- Préservation des souvenirs numériques
- La politique de la mémoire
- Histoire orale et archives
- Métadonnées et archivage de la tradition orale
- Accès à la tradition orale archivée
- Protection du patrimoine à travers l'oralité
- Le rôle des archives nationales en matière de gouvernance et de responsabilité
- Le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les archives
- Le rôle des archives audiovisuelles et numériques dans le développement communautaire, l'identité et le patrimoine
- Les défis liés à la gestion du patrimoine documentaire et des archives endommagées ou perdues
- Conservation et gestion du matériel audiovisuel
- Mémoire autochtone et archives.

QUELQUES DATES-CLÉS

Soumission des propositions : 11 janvier 2019

Notification des propositions acceptées : 4 février 2019

Confirmation des prises de parole : 4 mars 2019

Symposium proprement dit : 25-30 juin 2019

1. Vous voudrez bien soumettre vos propositions, en anglais, par courrier électronique, sous forme de fichier MS Word, à Michaela Navato [secretariat@seapavaa.net] avant le 11 janvier 2019.

2. Les propositions devront inclure :

- Le titre de la proposition
- Un résumé de 250 mots maximum
- Le nom du soumissionnaire et l'établissement auquel il ou elle est rattaché.e, le cas échéant

3. Le Conseil exécutif de SEAPAVAA examinera toutes les propositions qui lui seront soumises et notifiera les candidats retenus avant le 4 février 2019.

4. Les candidats retenus devront confirmer leur capacité à assister à la conférence et à prendre la parole avant le 4 mars 2019.

5. Les frais de voyage, d'hébergement et de séjour associés à la 23^e Conférence SEAPAVAA seront entièrement à la charge des candidats retenus. Tous les participants, y compris les conférenciers, devront s'inscrire et payer l'intégralité des frais d'inscription afférents à la conférence.

Mme Navato [secretariat@seapavaa.net] se tient à disposition des personnes intéressées pour toute question ou clarification.

La 23^e conférence et assemblée générale de SEAPAVAA est co-organisée par la Bibliothèque Bernheim et l'ADCK-Centre culturel Tjibaou.

L'événement s'inscrit dans la tradition d'hospitalité chaleureuse qui a fait la réputation de SEAPAVAA. Pour toute information sur la conférence, y compris le programme, les ateliers, les inscriptions et l'hébergement, rendez-vous sur <http://seapavaaconference.com>